

**NOTE DE CADRAGE
TABLE RONDE DES PARTENAIRES POUR L’ACCELERATION DE
L’ACCÈS A L’ENERGIE**

Date prévisionnelle : 06 octobre 2026

Lieu : Noom Hotel (ex RADISSON)

Sous le Haut Patronage du Ministre de l’Energie et du Pétrole et du Ministre de l’Economie, des Finances et du Plan

Thème proposé : « Accélérer l’Accès universel à l’Electricité au Sénégal : des engagements aux résultats »

1. Contexte et justification de la Table Ronde

Le Gouvernement du Sénégal a fait de l'accès universel à des services énergétiques modernes et durables une priorité nationale, considérée comme un levier essentiel de développement économique, de réduction des inégalités territoriales et d'amélioration des conditions de vie des populations.

Dans cette perspective, s'agissant de l'accès à l'électricité, une première Table ronde des partenaires, organisée en 2021, a permis de mobiliser près de **237 milliards FCFA** auprès des partenaires techniques et financiers, ainsi que plusieurs propositions d'investissement du secteur privé. Ces financements ont permis le lancement de plusieurs projets structurants d'électrification, contribuant à porter le taux national d'accès à l'électricité à **86,2 % en 2024**, dont **69,8 % en milieu rural**.

Toutefois, la mise en œuvre des projets s'est révélée plus lente qu'initialement prévue, sous l'effet de plusieurs facteurs endogènes et exogènes, notamment la pandémie de COVID-19, les perturbations des chaînes d'approvisionnement internationales, la hausse du coût des équipements et les délais de mobilisation des financements.

Le Gouvernement a ainsi réaffirmé son engagement en faveur de l'accès universel à l'électricité à l'horizon 2029 et engagé une phase d'accélération du Programme d'Accès Universel. Celle-ci vise à achever les projets en cours tout en accélérant l'électrification des plus de **6.000 localités** restant à couvrir. Elle s'est traduite par l'élaboration de la **Stratégie d'Achèvement de l'Accès Universel à l'Electricité (SAAUE)**, qui identifie les besoins résiduels de financement, estimés à près de **400 milliards FCFA**, ainsi que les principaux leviers d'accélération de la mise en œuvre.

.../...

Cette phase d'achèvement s'appuie également sur des avancées structurantes réalisées ces dernières années : adoption du Code de l'électricité qui encourage notamment la participation du secteur privé dans l'électrification rurale, mise en place de l'Unité de Coordination et de Suivi du Programme d'Accès Universel (UCS PAU) associant le Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, consolidation des travaux de planification à moindre coût et achèvement du maillage national du réseau haute tension. Ces acquis offrent désormais les conditions d'une électrification plus rapide, plus efficiente et mieux coordonnée des localités restantes.

Cette dynamique s'inscrit également dans la mise en œuvre du **Compact Énergétique National du Sénégal, développé dans le cadre de Mission 300**, qui constitue un cadre de mobilisation et de coordination des réformes, investissements et partenariats nécessaires à l'accélération de l'accès à l'énergie. Depuis son lancement, plusieurs engagements du Compact contribuent directement à renforcer les conditions de mise en œuvre de l'accès universel et la mobilisation des partenaires autour des priorités nationales.

La mise en œuvre de cette stratégie appelle désormais une mobilisation accrue des financements publics, concessionnels et privés. Elle suppose également une meilleure coordination des interventions des partenaires autour d'un portefeuille cohérent de projets prioritaires, ainsi que le développement de nouveaux mécanismes permettant une participation plus importante du Secteur privé, en particulier national.

Dans ce contexte, le Ministère de l'Energie et du Pétrole organise, avec le Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, le **06 octobre 2026**, une Table Ronde nationale consacrée à l'Accès universel à l'Electricité. Inscrite dans la dynamique de mise en œuvre du Compact Énergétique National, elle vise à accélérer la mobilisation et la concrétisation des financements requis, et de renforcer les partenariats nécessaires à l'atteinte des objectifs nationaux.

2. Objectifs de la Table Ronde

Objectif général

Consolider la mobilisation des ressources financières, techniques et institutionnelles nécessaires à l'accélération de l'accès universel à l'électricité au Sénégal.

Objectifs spécifiques

La Table ronde permettra de :

- présenter les principaux progrès réalisés en matière d'accès à l'électricité ainsi que le bilan de mise en œuvre des engagements issus de la table ronde de 2021 sur l'accès à l'électricité ainsi que les avancées des engagements du Compact contribuant à l'accélération de l'accès universel ;
- Présenter les stratégies et programmes prioritaires pour l'accès universel à l'électricité, ainsi que les plans de financement du Gouvernement pour leur mise en

œuvre ;

- officialiser les nouveaux projets, financements et partenariats, et susciter de nouveaux engagements en faveur de l'accès universel à l'électricité;
- lancer une dynamique renforcée d'engagement avec le secteur privé en présentant les opportunités et les modalités de participation des entreprises à la mise en œuvre des priorités nationales;
- accélérer la concrétisation des engagements, des financements et des partenariats identifiés, notamment dans le cadre du Compact Énergétique National, en renforçant les mécanismes de gouvernance, de coordination et de dialogue entre les parties prenantes, et en convenant des principaux jalons de leur mise en œuvre.

3. Résultats attendus de la Table Ronde

A l'issue de la Table ronde, les résultats suivants sont attendus :

- le bilan de mise en œuvre des engagements issus de la Table ronde de 2021 sur l'accès à l'électricité, ainsi que les principales avancées des engagements du Compact contribuant à l'accès universel, sont partagés avec les parties prenantes ;
- les stratégies et programmes prioritaires pour l'accès universel à l'électricité, ainsi que le plan de financement du Gouvernement, sont présentés et partagés avec l'ensemble des parties prenantes ;
- les nouveaux projets, extensions de projets, financements et partenariats en faveur de l'accès universel à l'énergie sont présentés ou officialisés, notamment les interventions structurantes des partenaires de Mission 300, et de nouveaux engagements d'appui technique, financier ou d'investissement sont suscités auprès des partenaires ;
- les opportunités et les modalités de participation du secteur privé, notamment national, sont présentées, afin de renforcer son implication dans la mise en œuvre de la stratégie nationale ;
- une feuille de route de mise en œuvre des engagements, articulée avec le suivi du Compact, précise les prochaines étapes, les responsabilités des parties prenantes et les principaux jalons de suivi est établie afin d'assurer la concrétisation des financements identifiés ;
- les dispositifs de gouvernance et de coordination des stratégies nationales sont consolidés, notamment à travers la pérennisation de l'Unité de Coordination et de Suivi du PAU (UCS).

4. Participants

L'événement réunira notamment :

- les départements ministériels, les institutions publiques et structures nationales ;
- les représentants des partenaires techniques et financiers bilatéraux et multilatéraux dans le secteur de l'énergie au Sénégal ;
- les représentants des partenaires et investisseurs privés ;
- les représentants des partenaires de la société civile.

La liste détaillée des participants, consolidée à partir de la table ronde de 2021 et actualisée, figure en annexe – pour base de discussion.

5. Format proposé

La Table ronde se tiendra le 06 octobre 2026 au RADISSON.

L'événement s'ouvrira par une cérémonie d'ouverture officielle consacrée à l'accès universel à l'électricité en présence des autorités. De même, une synthèse générale et une cérémonie de clôture communes se tiendront en fin de journée où les autorités seront présentes pour acter les engagements pris sur l'accès à l'électricité.

Il est prévu la participation des administrations concernées, des partenaires techniques et financiers, des institutions financières, des investisseurs et entreprises privées. La journée sera consacrée d'une part au bilan des réalisations de ces dernières années, et d'autre part à la présentation du plan de financement de la stratégie d'achèvement de l'accès universel, aux annonces officielles de nouveaux financements et aux perspectives de mobilisation du secteur privé.

Un projet de programme est présenté en Annexe – pour discussion.

6. Annexe 1 – Projet d'agenda

Heure	Activité	Responsable
09 h 00 – 09 h 30	Accueil et installation des participants	MEP
09 h 30 – 10 h 00	Cérémonie d'ouverture Allocution de bienvenue du Ministre de l'Energie et du Pétrole • Allocution du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan	MEP MEFP
10 h 00 – 10 h 10	Film institutionnel ou présentation du site : <i>Les progrès du Sénégal vers l'Accès universel à l'Electricité (SI FAISABLE)</i>	MEP
10 h 10 – 11 h 00	Lancement de la phase d'achèvement phase de l'accès universel à l'électricité • Bilan des engagements et progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme d'Accès Universel • Contribution du Compact Énergétique National (M300) à l'accélération de l'accès universel : principales avancées, réformes et dispositif de suivi • Présentation de la Stratégie d'achèvement de l'Accès universel à l'Electricité, les projets, besoins de financement résiduels et plan de financement • Présentation du tableau de bord de suivi des projets	MEP MEP/MEFP MEP
11 h 00 – 11 h 30	Pause-café & photo officielle	

Heure	Activité	Responsable
11 h 30 – 12 h 15	Interventions et annonces des PTF • Chef de file Energie des Partenaires au Développement • Interventions des PTF – intentions & perspectives d'accélération	PTF
12 h 15 – 12 h 30	Réaction des entités de pilotage et de mise en œuvre selon les points soulevés • Services du MPE • Services du MEFP	MEP MEFP
12 h 30 – 14 h 00	Déjeuner	
14 h 00 – 14 h 30	Mobilisation du secteur privé • Présentation des opportunités et modalités de participation [Selon orientation retenues avec le MEFP]	MEP/MEFP
14 h 30 – 15 h 30	Panel sur le rôle du secteur privé	Entreprises, banques, investisseurs
15 h 30 – 15 h 45	Interventions et réactions des représentants : • De la société civile • Des élus locaux	(Enda & AMS en 2021)
15 h 45 – 16 h 30	Échanges avec les participants	Modérateur
16 h 30 – 17 h 00	Synthèse de la journée • Synthèse, cadre de suivi et prochaines étapes • Allocution de clôture MEFP • Allocution de clôture MEP	MEP